

Maintenant et demain  
L'excellence dans tout ce que nous entreprenons

# Des résultats qui donnent des moyens d'agir

## Plan d'évaluation ministériel 2016-2017 à 2020-2021

5 mai 2016



Direction générale des politiques stratégiques et de service

SP-1121-07-16

Canada 

**Des résultats qui donnent des moyens d'agir – Plan d'évaluation  
ministériel 2016-2017 à 2020-2021**

Vous pouvez télécharger cette publication en ligne sur le site  
**[canada.ca/publicentre-EDSC](http://canada.ca/publicentre-EDSC)**

Ce document est aussi offert sur demande en médias substituts  
(gros caractères, braille, audio sur cassette, audio sur DC,  
fichiers de texte sur disquette, fichiers de texte sur DC ou DAISY)  
auprès du 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez  
un télécriteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2016

Pour des renseignements sur les droits de reproduction : **droitdauteur.**  
**[copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca)**

**PDF**

Nº de cat. : Em20-35/2016F-PDF

ISBN : 978-0-660-05817-7

**EDSC**

Nº de cat. : SP-1121-07-16

## Table des matières

Liste des abréviations.....	ii
Confirmation de l'administrateur général .....	iii
Sommaire .....	2
Contexte de planification.....	4
Priorités gouvernementales et ministérielles.....	4
Priorités de la Direction générale .....	5
Stratégies d'évaluation .....	5
Rôle du Comité ministériel d'évaluation.....	6
Plan d'évaluation ministériel, harmonisation et consultations .....	6
Identification des risques et stratégies d'atténuation.....	7
Réalisations en 2015-2016.....	7
Rapports d'évaluation terminés en 2015-2016 .....	8
Appui aux discussions sur les politiques et à l'amélioration des programmes .....	10
Rapports sur la mesure du rendement d'EDSC.....	10
Regard sur l'organisation : mesurer le rendement de la Direction de l'évaluation .....	11
Faire progresser la fonction d'évaluation en 2016-2017.....	14
Accroître l'efficience et l'efficacité .....	14
Contribuer à la mesure du rendement au-delà des programmes .....	15
Calendrier d'évaluation ministériel pour les exercices 2016-2017 à 2020-2021 .....	15
Calendrier d'évaluation quinquennal (annexe A) .....	16
Portée de l'évaluation des programmes de subventions et de contributions en cours (annexe B) ..	16
Capacité, planification des ressources et structures .....	17
Annexe A .....	19
Annexe B .....	31
Annexe C .....	43

## ***Liste des abréviations***

AAP	Architecture d'alignement des programmes
AE	Assurance-emploi
BVG	Bureau du vérificateur général
CT	Conseil du Trésor
CME	Comité ministériel d'évaluation
CRG	Cadre de responsabilisation de gestion
DGPSS	Direction générale des politiques stratégiques et de service
ECPIE	Enquête canadienne par panel sur l'interruption d'emploi
EDMT	Ententes sur le développement du marché du travail
EDSC	Emploi et Développement social Canada
EMTPH	Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
PCEE	Programme canadien pour l'épargne-études
PEM	Plan d'évaluation ministériel
PRPE	Planification et rapports sur les projets d'évaluation
PUGE	Prestation universelle pour la garde d'enfants
RCEAE	Rapport de contrôle et d'évaluation de l'assurance-emploi
RPC	Régime de pensions du Canada
S et C	Subventions et contributions
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SRG	Supplément de revenu garanti
SV	Sécurité de la vieillesse

## **Confirmation de l'administrateur général**

Je suis heureux de soumettre au Conseil du Trésor (CT) le Plan d'évaluation ministériel (PEM) approuvé d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) pour les exercices financiers 2016-2017 à 2020-2021, conformément à la Politique sur l'évaluation.

Aux termes des articles 6.1.7 et 6.1.8 de la Politique, je confirme que ce plan quinquennal :

- prévoit l'évaluation de toutes les dépenses de programmes directes courantes;
- couvre tous les programmes de subventions et contributions en cours qui sont gérés par le Ministère, conformément à l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP);
- couvre tous les aspects administratifs des principales dépenses législatives;
- cadre avec la Structure de gestion, des ressources et des résultats du Ministère et l'appuie;
- satisfait aux exigences du Système de gestion des dépenses, y compris des examens stratégiques.

Je m'assurerai que ce plan sera mis à jour tous les ans, et je fournirai des renseignements sur sa mise en œuvre au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, au besoin.

## Sommaire

Le ministère de l'Emploi et du Développement social du Canada offre des programmes et des services d'une valeur annuelle approximative de 122,2 milliards de dollars, tels l'assurance-emploi, la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones, la Sécurité de la vieillesse et d'autres programmes de paiements de transfert législatifs qui ont un impact important sur la vie des Canadiens. La Direction de l'évaluation a pour rôle de fournir aux décideurs d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) des résultats d'évaluation qui donnent des moyens d'agir : des renseignements opportuns et pertinents sur lesquels ces décideurs peuvent s'appuyer pour prendre des décisions relatives à l'élaboration des politiques et aux dépenses.

Conformément aux mandats des trois ministres du portefeuille d'EDSC, tous les travaux doivent tenir compte de la mesure du rendement, des données probantes et de la rétroaction des Canadiens. En outre, le Secrétariat du Conseil du Trésor a eu pour mandat de renforcer la culture de la mesure, de l'évaluation et de l'innovation dans la conception des politiques et des programmes et dans la prestation des services, ce qui se traduit par une meilleure utilisation des faits probants et des données quand vient le temps de renouveler et d'évaluer les programmes.

La Direction de l'évaluation est consciente et fière du rôle charnière qu'elle peut jouer dans la réalisation de ces mandats. Elle a orienté ses ressources de manière à s'assurer que les rapports d'évaluation mettent l'accent sur la mise en œuvre et les résultats, permettant ainsi au Ministère de déterminer quand et comment allouer ses ressources le plus efficacement possible pour offrir ses programmes.

Le Plan d'évaluation ministériel présente 59 projets d'évaluation que mènera la Direction de l'évaluation de 2016-2017 à 2020-2021.

Ce plan s'appuie sur un budget initial (à confirmer) de 6,48 millions de dollars pour 2016-2017 qui tient compte de la nécessité d'obtenir des résultats opportuns et pertinents dans un contexte de rentabilité, résultats qui déterminent la pertinence et le rendement des programmes. Pour témoigner de son engagement à mettre en œuvre des méthodes rentables, la Direction a prévu dans son plan des stratégies d'évaluation plus efficientes, notamment un processus rationalisé d'examen de l'information sur le marché du travail et une réduction des dépenses pour des services professionnels lorsque cela est rentable.

Ce plan fournit de l'information sur la portée et l'état de l'évaluation des projets exigés par la loi et des principaux programmes législatifs – tels que l'assurance-emploi et le Régime de pensions du Canada – qui visent à remédier aux problèmes sociaux et économiques tout en appuyant le programme stratégique du gouvernement. Il rend également compte des activités habilitantes de la Direction de l'évaluation, comme la consultation sur la protection des renseignements personnels et la mesure du rendement, et de la stratégie élargie qu'elle a élaborée pour mesurer son propre rendement et qui est axée sur la collaboration, l'innovation, la rationalisation et l'établissement de stratégies.

L'une des principales difficultés de la Direction réside dans la nature incomplète de l'information sur la mesure du rendement nécessaire pour produire des rapports d'évaluation de qualité supérieure. Nous avons pris plusieurs mesures pour remédier à ce problème, comme investir davantage dans les étapes de la planification et de l'évaluation préalable, concevoir des stratégies d'évaluation et participer davantage à l'élaboration des stratégies de mesure du rendement. De plus, la Direction atténue les risques pour s'assurer de mener des évaluations de toutes les dépenses de programmes directes et de tous les aspects administratifs des principaux programmes législatifs, et ce, en élaborant une proposition avec les principaux intervenants en vue d'évaluer trois modes de prestation de services offerts par Service Canada (services téléphoniques, points de service en personne et sur l'Internet).

Parmi les réalisations de la Direction en 2015-2016, soulignons :

- l'achèvement de sept rapports d'évaluation;
- la prestation de conseils sur la mesure du rendement aux responsables de plus de 35 programmes et initiatives;
- la diffusion de connaissances au moyen d'exposés à la conférence de 2015 de la Société canadienne d'évaluation et le partage d'études techniques avec les provinces et les territoires;
- l'obtention de renseignements auprès des clients au moyen de sondages (p. ex. les sondages faisant suite aux évaluations);
- l'utilisation de technologies informatiques comme SharePoint et la base de données sur la planification et les rapports des projets d'évaluation pour faciliter la mobilisation et la diffusion de l'information dans l'ensemble d'EDSC;
- l'élaboration d'une méthodologie d'analytique du Web pour évaluer l'information sur l'apprentissage et le marché du travail;
- la démonstration d'un leadership au sein de la communauté de l'évaluation en participant à un projet pilote pour concevoir des indicateurs communs pour évaluer les résultats et les impacts sociaux;
- l'accomplissement d'une plus grande part du travail à l'interne pour donner suite à la priorité du gouvernement fédéral de réduire les dépenses pour des experts-conseils externes.

Ce plan montre que la Direction de l'évaluation remplit son mandat de produire « des résultats qui donnent des moyens d'agir » tout en cherchant à accroître sa valeur ajoutée pour l'équipe de direction d'EDSC, les ministres du portefeuille et les parlementaires, les provinces, les territoires et les organismes tiers, les organismes centraux et les responsables de l'élaboration de politiques opérationnelles et de programmes stratégiques.

# DES RÉSULTATS QUI DONNENT DES MOYENS D'AGIR

## PLAN D'ÉVALUATION MINISTÉRIEL D'EDSC

### 4 ACTIONS DE BASE ÉLABORÉES POUR RÉALISER 59 PROJETS D'ÉVALUATION ENTRE LES EXERCICES 2016-2021

#### COLLABORER

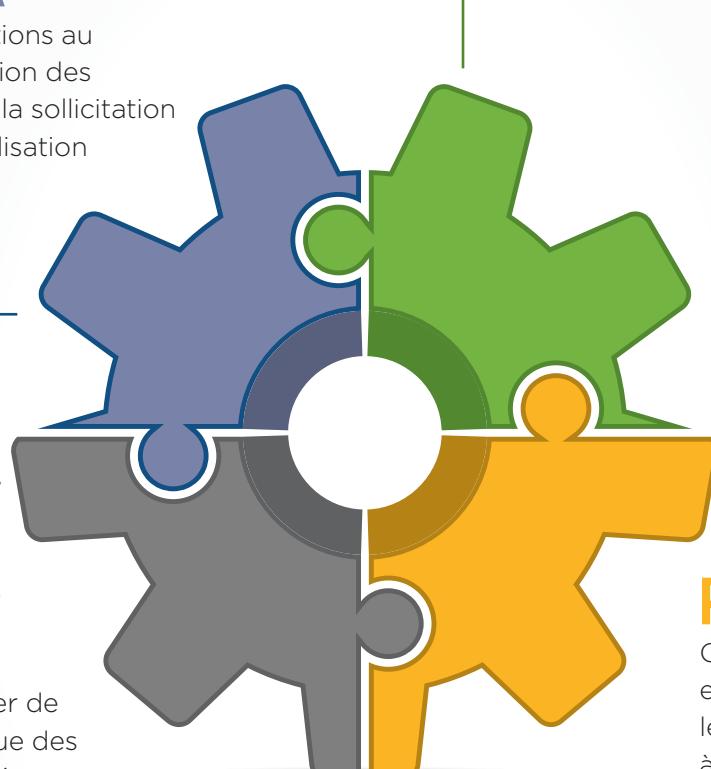
Renforcer ses relations au moyen de la diffusion des connaissances, de la sollicitation d'apport et de l'utilisation de la technologie

#### INNOVER

Remettre continuellement en question les façons de faire traditionnelles

#### ÉTABLIR DES STRATÉGIES

Planifier et élaborer de manière stratégique des évaluations complètes et durables



#### RATIONALISER

Chercher des façons plus efficaces et efficientes de faire les choses et d'aider EDSC à devenir une organisation à haut rendement

## PRINCIPAUX RÉSULTATS DE 2015-2016

**90%** des répondants ont mentionné que les rapports d'évaluation étaient produits dans un délai opportun et comblaient leurs besoins à cet égard

**75%** des répondants ont utilisé ou planifient d'utiliser les résultats et les recommandations des rapports d'évaluation

**Plus de 35** programmes ont reçu des conseils sur la mesure du rendement

**6** études supplémentaires ont été complétées



**3 documents** ont été présentés au Symposium international sur la méthodologie de 2016 organisé par Statistique Canada

Une **méthodologie d'analytique du Web** pour évaluer l'information sur l'apprentissage et le marché du travail a été élaborée

**7** rapports d'évaluation, **30** études techniques et **3** rapports sur les leçons tirées ont été complétés

**7** présentations au Conseil du Trésor et **3** mémoires au Cabinet ont reçu de l'apport

## Contexte de planification

### Priorités gouvernementales et ministérielles

Quatrième ministère fédéral en importance, EDSC compte trois secteurs d'activité : Emploi et Développement social, le Programme du travail et Service Canada. EDSC est responsable de concevoir, de gérer et d'offrir des programmes et services sociaux, économiques et liés au marché du travail. La façon dont ces programmes et services sont offerts et mis en œuvre est essentielle pour permettre au Ministère de devenir une organisation à rendement élevé qui offre des services de qualité et optimise les ressources.

EDSC doit modifier ses priorités pour les harmoniser aux besoins des Canadiens. Le premier ministre a demandé aux trois ministres d'EDSC de réagir aux priorités émergentes et d'obtenir l'apport des intervenants dans le cadre de l'élaboration des politiques et des programmes. En préconisant la collaboration, l'innovation, la rationalisation et l'établissement de stratégies, la Direction de l'évaluation produira des résultats qui permettront aux ministres de concrétiser leurs efforts<sup>1</sup> visant à ce que :

- le travail s'appuie sur la mesure du rendement, les données probantes et la rétroaction des Canadiens;
- l'on conçoive des mesures efficaces pour évaluer l'impact de l'organisation;
- l'on établisse de nouvelles normes de rendement pour mieux servir les Canadiens;
- l'on affecte les ressources aux initiatives qui ont le plus d'effets positifs sur la vie des Canadiens.

La Direction produit des évaluations qui vont au-delà des exigences de la Politique afin d'évaluer les programmes liés à d'importants enjeux sociaux et économiques qui sont prioritaires pour le gouvernement du Canada (p. ex. l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et le projet pilote de leadership des tierces parties) ainsi que d'autres initiatives ministérielles internes comme l'évaluation du projet pilote de mentorat en groupe. La Direction de l'évaluation investit donc des ressources et consacre des efforts pour déterminer si les Canadiens en ont pour leur argent et pour fournir aux cadres supérieurs, aux parlementaires et aux citoyens des renseignements concernant ces importants programmes législatifs à des fins de reddition de comptes et de prise de décisions.

La Direction accomplit également des progrès en vue de concrétiser la vision d'Objectif 2020<sup>2</sup> d'un gouvernement ouvert et relié par les technologies, qui mobilise les citoyens et les partenaires pour le bien commun, et de créer un milieu de travail moderne qui utilise à bon escient les nouvelles technologies afin d'améliorer le réseautage, l'accès aux données et le service à la clientèle.

#### Mesurer le rendement et fournir des données probantes pour appuyer la prise de décisions

- Instaurer une culture plus propice à la mesure, à l'évaluation et à l'innovation dans la conception et l'exécution des programmes et des politiques.
- Améliorer l'utilisation d'éléments probants et de données dans le cadre d'innovation et d'évaluation en matière de programmes.

*Lettre de mandat du président du Conseil du Trésor*

1 Selon les lettres de mandat des ministres d'EDSC.

2 Objectif 2020 est une vision pour une fonction publique de l'avenir innovatrice, moderne, durable et de calibre international.

À titre d'exemple, la Direction a mené des sondages à la suite des évaluations en 2015-2016 et a obtenu de la rétroaction qui lui permettra de cerner des occasions d'améliorer son efficacité, son efficience et sa valeur à l'avenir.

### Priorités de la Direction générale

La Direction de l'évaluation fait partie de la Direction générale des politiques stratégiques et de service (DGPSS), qui regroupe l'expertise et les activités visant à renforcer les processus de planification ministérielle et à harmoniser les politiques stratégiques et opérationnelles ainsi que celles régissant les programmes à l'échelle du Ministère, et ce, tout en maintenant des liens avec les opérations régionales et l'exécution des programmes.

La Direction de l'évaluation contribue aux travaux de la Direction générale en influençant l'amélioration des politiques, des programmes et de la prestation de services d'EDSC, ce qui permet de mieux servir les Canadiens. Pour ce faire, elle produit des évaluations de grande qualité qui sont pertinentes, opportunes, rentables et qui aident à la prise de décisions.

### Stratégies d'évaluation

Un autre élément important ayant un impact sur la planification de l'évaluation consiste à reconnaître que chaque projet est différent et qu'il pose des défis qui lui sont propres. Élaborer des stratégies d'évaluation pour chaque projet et investir davantage de temps et de ressources dans la planification et les étapes préparatoires à l'évaluation permet à la Direction de l'évaluation :

- de mieux reconnaître les défis potentiels tels que l'accès à des renseignements utiles sur le rendement et d'examiner des méthodes et des procédés innovateurs pour surmonter les obstacles;
- de calibrer les évaluations individuelles (c.-à-d. d'évaluer deux ou plusieurs programmes qui se chevauchent dans le cadre d'un même projet d'évaluation des risques tel qu'évaluer huit programmes de la Direction générale du travail en six évaluations) pour améliorer les échéances et produire des rapports d'évaluation plus pertinents qui répondent aux besoins des utilisateurs;

### Voici les priorités de la DGPSS qui influeront sur le travail de la Direction en 2016-2017 :

- Établir le mandat et les fonctions du dirigeant principal des données et pourvoir le poste. Mettre en place une structure de gouvernance des données à l'échelle du portefeuille et élaborer un plan et une vision en matière de données.
- Favoriser l'innovation et un rendement élevé en créant un milieu propice à cela, en perfectionnant les compétences au sein de la Direction générale, et en attirant les talents nécessaires.
- Identifier les besoins en matière de données et d'information ainsi que les sources potentielles, mettre au point les outils et mécanismes nécessaires et établir les partenariats, ce qui permettra à EDSC de tirer profit au maximum des avantages possibles des fonds de données, d'information et de connaissances.

### Selon les sondages menés après les évaluations :

- les produits et les services d'évaluation ont obtenu une bonne note sur le plan de la valeur et de la qualité;
- la majorité des clients (60 %) étaient satisfaits du service fourni par les évaluateurs.

- de réduire le chevauchement d'activités et d'optimiser la rentabilité en faisant participer les partenaires clés aux phases de planification des évaluations, par exemple en poursuivant la collaboration avec la Direction générale des services de vérification interne d'EDSC pour réduire le fardeau de production de rapports et tirer profit de ses travaux;
- de mobiliser la haute direction lors des réunions du Comité ministériel d'évaluation, ce qui s'inscrit dans l'objectif de Destination 2020<sup>3</sup> d'améliorer les processus et l'habilitation en favorisant l'établissement de liens entre les employés et la haute direction. La participation de la haute direction au processus de planification fait en sorte que l'information découlant de l'évaluation soit plus utile et pertinente pour le processus décisionnel.

### Rôle du Comité ministériel d'évaluation

Le Comité ministériel d'évaluation sert d'organe consultatif au sous-ministre sur les dossiers liés au Plan d'évaluation ministériel (le Plan), aux ressources et aux rapports d'évaluation définitifs. Il sert aussi d'organe décisionnel pour d'autres activités d'évaluation et activités connexes du Ministère.

Avant de recommander au sous-ministre d'approuver le Plan, le Comité l'examine pour vérifier les activités prévues en matière d'évaluation, la justesse des ressources allouées à la fonction d'évaluation et aux activités de mesure du rendement connexes ainsi que l'approche et le niveau d'effort associés à chaque évaluation prévue.

#### Dialogue et rétroaction efficaces tout au long du processus d'évaluation grâce :

- aux groupes de travail sur les évaluations;
- aux comités consultatifs sur les évaluations;
- au Comité ministériel d'évaluation.

### Plan d'évaluation ministériel, harmonisation et consultations

En plus de planifier les projets individuels, la Direction de l'évaluation met le Plan à jour chaque année pour rendre compte des travaux qu'elle a accomplis au cours de l'année précédente, pour veiller à ce que le Ministère respecte ses obligations redditionnelles à l'égard des évaluations et pour dresser un plan stratégique pour la fonction d'évaluation.

La Plan tient compte des exigences stipulées dans la *Loi sur la gestion des finances publiques* et dans la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor en étalant la planification selon un cycle quinquennal. En outre, la Direction a pris des mesures pour mieux harmoniser la planification des évaluations avec le cycle de planification intégrée de la Direction générale et du Ministère, notamment en produisant le Plan plus tôt au cours de l'exercice.

Cette année, pour dresser le Plan, la Direction a préparé les descriptions de 59 projets d'évaluation, ce qui comprend la description du programme concerné, les ressources associées à l'évaluation, les exigences législatives pour la tenue de l'évaluation, l'état des renseignements sur le rendement, la

#### La Direction s'adapte mieux aux besoins d'un éventail d'utilisateurs

- Des consultations ont eu lieu au sein de divers comités : réunion hebdomadaire des DG de la DGPSS, Comité de planification des DG, Comité des politiques et des programmes de Travail, Comité des DG sur les données.

<sup>3</sup> Destination 2020 est le plan qui décrit les étapes que suivra la fonction publique à l'égard de priorités horizontales clés désignées comme importantes par les employés pour concrétiser la vision.

portée de l'évaluation et les échéanciers. Les évaluateurs ont consulté les responsables des programmes, au niveau opérationnel, au cours de l'automne 2015, pour préparer les descriptions des projets, puis, dans l'esprit d'Objectif 2020, ils ont consulté la haute direction sur le Plan dans son ensemble, de janvier à mars 2016. La Direction de l'évaluation a aussi profité de l'occasion pour mieux faire connaître et comprendre aux responsables des programmes la fonction d'évaluation.

Cette année, la Direction a entrepris une nouvelle initiative consistant à élaborer une base de données pour la planification et la production de rapports sur les projets d'évaluation. Cette base de données se veut un endroit centralisé permettant de recueillir les renseignements sur les évaluations et d'en rendre compte plus efficacement, en plus d'y fournir un accès plus facile pour tous les utilisateurs du Ministère par l'entremise du site SharePoint actuel.

### Identification des risques et stratégies d'atténuation

Dans le cadre du processus de planification des évaluations, la Direction a mené une évaluation des risques pour cerner et atténuer les risques que posent pour le Ministère la planification des évaluations et la portée des travaux prévus, en fonction de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor. Étant donné le grand nombre de projets d'évaluation qu'elle prévoit compléter en 2017-2018 (15 projets) et en 2018-2019 (15 projets), la Direction de l'évaluation a adopté une approche proactive pour atténuer le risque que ces évaluations ne soient pas terminées à temps. Ainsi, elle a consulté les responsables des programmes pour :

- reporter les évaluations qui n'étaient pas requises en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et de la Politique sur l'évaluation, ce qui a réduit le nombre d'évaluations prévues au cours des trois prochains exercices;
- recalibrer les évaluations à compléter pour respecter les exigences de la Loi et de la Politique, de manière à s'assurer que les renseignements soient disponibles au besoin pour appuyer la prise de décisions. À titre d'exemple, l'évaluation du programme de la Sécurité de la vieillesse sera menée en deux phases : la première fera en sorte que toutes les exigences de la Politique sur l'évaluation soient respectées à temps, et la deuxième permettra d'examiner d'autres éléments du programme pour recueillir des renseignements aux fins de la haute direction et des responsables du programme.

#### Rapport annuel du commissaire à la protection de la vie privée du Canada sur la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (décembre 2015)

« Les renseignements personnels des Canadiens sont régulièrement recueillis et utilisés par les institutions fédérales, par nécessité de se conformer à la loi, et non par choix personnel. Bien souvent, ces renseignements sont de nature très délicate. C'est pourquoi la diligence qu'exercent les institutions doit satisfaire aux normes les plus strictes. »

Commissaire à la protection de la vie privée du Canada

### Réalisations en 2015-2016

En plus d'exercer sa responsabilité principale de produire les rapports d'évaluation requis, la Direction a beaucoup progressé vers l'atteinte d'autres objectifs, notamment d'accroître sa participation aux discussions sur les politiques et à l'élaboration des programmes, de rendre

#### Exigences en matière d'évaluation

- **LGFP** : chaque ministère doit mener, tous les cinq ans, un examen de la pertinence et de l'efficacité de chaque programme de subventions et de contributions en cours dont il est responsable.
- **Politique sur l'évaluation du CT** : L'ensemble des dépenses de programmes directes et les aspects administratifs des principales dépenses législatives sont évalués tous les cinq ans.

compte du rendement à EDSC et d'améliorer sa façon de mesurer son propre rendement au moyen d'un nouveau cadre.

### **Rapports d'évaluation terminés en 2015-2016**

Le tableau suivant indique les sept rapports d'évaluation, portant sur huit initiatives, terminés en 2015-2016. En 2014-2015, la Direction avait produit douze rapports. Pour s'assurer de produire des résultats en temps réel, elle a transmis aux responsables des programmes des rapports techniques et des études en lien avec ces évaluations tout au long du processus d'évaluation. Par ailleurs, la Direction a consacré plus de temps et de ressources à planifier en prévision de la hausse du nombre de nouveaux projets d'évaluation à venir (30 projets au cours des deux prochains exercices 2017-2019).

Outre les rapports d'évaluation traditionnels et les activités connexes, la Direction de l'évaluation a consacré plus de temps à conseiller les responsables des programmes au sujet des stratégies de mesure du rendement (des conseils en matière de stratégies de mesure du rendement ont été fournis pour plus de trente-cinq programmes et initiatives). Cet engagement répond à une demande accrue, au Ministère, pour améliorer l'information sur la mesure du rendement et permet de développer la capacité de la Direction générale d'offrir des conseils et des services de grande qualité en matière de mesure du rendement. En 2015-2016 la Direction a produit cinq stratégies d'évaluation et huit évaluations de l'évaluabilité.

**Tableau 1 : Rapports d'évaluation réalisés (2015-2016)**

RAPPORT D'ÉVALUATION	DATE D'ACHÈVEMENT <sup>4</sup>
1. Évaluation sommative conjointe du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers et de l'initiative visant la mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre	Juin 2015
2. Évaluation sommative du Programme canadien pour l'épargne-études (PCCE) – Subvention canadienne pour l'épargne-études et Bon d'études canadien	Novembre 2015
3. Évaluation de l'information sur les milieux de travail et des activités de recherche du Programme du travail	Novembre 2015
4. Évaluation du projet pilote de l'assurance-emploi visant à faciliter l'accès aux prestations d'emploi et de chômage pour les personnes qui deviennent ou redeviennent membres de la population active et du projet pilote visant le calcul du taux de prestations selon les quatorze semaines dont la rémunération assurable du prestataire est la plus élevée.	Novembre 2015
5. Évaluation sommative du programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Décembre 2015
6. Évaluation commune de la réforme de l'aide au revenu dans les réserves <sup>5</sup>	Mars 2016
7. Évaluation du programme de Travail partagé	Mars 2016

**L'achèvement des évaluations suivantes sera reporté<sup>6</sup> à l'exercice 2016-2017 :**

1. Évaluation de l'automatisation et de la modernisation de l'assurance-emploi.
2. Évaluation du projet pilote n° 15 visant la prolongation de la période de prestations et de l'Initiative visant la prolongation des prestations régulières d'assurance-emploi.
3. Évaluation sommative des améliorations au Programme canadien de prêts aux étudiants découlant du budget de 2008.
4. Évaluation de la Prestation spéciale d'AE pour les travailleurs indépendants.
5. Initiative pour obtenir le soutien des Autochtones à l'égard des projets énergétiques sur la côte Ouest – Examen du Fonds pour les compétences et les partenariats.

**Accroître l'utilité des évaluations grâce à d'autres activités :**

- Environ 30 études techniques ont été réalisées en 2015-2016.
- Trois rapports sur les leçons apprises ont été produits en 2015-2016.
- Six études complémentaires ont été complétées dans le but d'étayer le Rapport de contrôle et d'évaluation – Assurance-emploi présenté au Parlement en 2015-2016.
- De nombreux rapports (méthodologiques, techniques, nationaux, PT) associés aux EDMT ont été réalisés en 2015-2016.

<sup>4</sup> La date d'achèvement est la date de l'approbation par le sous-ministre.

<sup>5</sup> Cette évaluation s'intitulait auparavant l'Évaluation formative du Fonds pour l'emploi des Premières Nations.

<sup>6</sup> Il s'agit des projets d'évaluation dont la réalisation était prévue pour l'exercice financier 2015-2016. Cela ne pose aucun problème quant au respect des exigences prévues par la LGFP. Les travaux relatifs aux évaluations reportées actuelles sont presque terminés.

## **Appui aux discussions sur les politiques et à l'amélioration des programmes**

La Direction de l'évaluation produit des données probantes servant à la prise de décisions relatives aux politiques et aux programmes de même qu'à la planification et à la reddition de comptes. La Direction a aussi influencé la conception des politiques et des programmes au moyen d'autres produits que les seuls rapports d'évaluation en 2015-2016, notamment :

- les résumés des projets pilotes de partenariats sociaux;
- l'analyse de rentabilité des prestations d'emploi et des mesures de soutien;
- une synthèse des leçons tirées de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail;
- une mise à jour sur l'évaluation du cycle II des EDMT.

Par ailleurs, la Direction de l'évaluation innove dans son application de l'analytique du Web. Dans le cadre de l'évaluation de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail diffusée par EDSC, elle analyse les données sur les modèles d'utilisation et les préférences des usagers du Guichet-Emplois. Cette analyse, combinée à des données d'autres sources comme des données administratives, des enquêtes, des entrevues et des groupes de discussion, améliorera la qualité, le rendement et l'utilité du contenu fourni sur le site Web. Cette étude sera terminée au printemps de 2017.

De plus, la Direction alimente les discussions sur les politiques en fournissant des conseils stratégiques, notamment en examinant les documents de politique et en transmettant des données d'évaluation pour étayer ces documents. En 2015-2016, la Direction a participé à environ 20 discussions sur des politiques et a fourni de l'apport pour sept présentations au Conseil du Trésor et trois mémoires au Cabinet.

Lorsque les responsables des programmes se préparaient à informer les nouveaux ministres d'EDSC, à l'automne 2015, la Direction de l'évaluation a fourni du contenu pour les documents d'information, par exemple au sujet des Ententes de développement du marché du travail, de l'alphabétisation et des compétences essentielles et de l'initiative Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles.

## **Rapports sur la mesure du rendement d'EDSC**

La mesure du rendement s'est révélée une priorité du gouvernement du Canada en tant qu'outil pour surveiller les résultats des programmes et en rendre compte. À EDSC, les trois ministres se sont vu confier le mandat de veiller à ce que les travaux du Ministère s'appuient sur la mesure du rendement, les données probantes et la rétroaction des Canadiens. Voici des exemples d'initiatives récentes de la Direction de l'évaluation dans ce domaine.

### **Selon les sondages menés après les évaluations en 2015-2016 :**

- on a utilisé ou on prévoit utiliser la majorité des constatations et recommandations des rapports d'évaluation pour améliorer les programmes;
- près de 90 % des répondants ont mentionné que les résultats des rapports d'évaluation étaient produits dans un délai opportun et comblaient leurs besoins à cet égard.

### **La Direction de l'évaluation contribue à l'élaboration de stratégies de mesure du rendement au Ministère :**

- Elle a fourni des conseils sur plus de 35 stratégies de mesure du rendement.
- Elle a présenté un exposé à la conférence de la Société canadienne d'évaluation le 25 mai 2015, intitulé « Que peut faire l'évaluation pour appuyer la mesure du rendement? », qui soulignait les avantages d'une évaluation précoce dans le cadre de l'élaboration des programmes et des synergies entre l'évaluation et la mesure du rendement.

## *Rapport annuel sur l'état des stratégies de mesure du rendement 2014-2015*

Comme l'exige la Directive sur la fonction d'évaluation du Conseil du Trésor, la Direction de l'évaluation rend compte de l'état de la mesure du rendement. Dans l'ensemble, ces rapports annuels ont conclu qu'EDSC s'était grandement amélioré au cours de la dernière année, puisque le Ministère a établi des stratégies de mesure du rendement pour 85 % de ses programmes comparativement à 60 % l'année précédente. Dans le plus récent rapport, il y avait des mises à jour sur 47 stratégies de mesure du rendement : parmi celles-ci, 28 avaient été menées à terme, deux avaient été exemptées de l'obligation d'établir une stratégie et 12 devaient être terminées en 2016. EDSC a beaucoup progressé dans le domaine de la mesure du rendement au cours des dernières années. Cependant, le manque de stratégies de mesure du rendement et de données sur la mesure du rendement persiste et pose de grands défis aux évaluateurs lorsqu'ils tentent d'évaluer certains programmes. Le Ministère s'efforce sans cesse d'améliorer l'information sur la mesure du rendement afin que les gestionnaires des programmes disposent de données fiables pour gérer les programmes et que les évaluateurs puissent mieux évaluer les résultats atteints.

## *Séance du Lab d'innovation sur la mesure du rendement*

En octobre 2015, la Direction de l'évaluation, la Direction de la planification ministérielle et de la gestion ainsi que le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) d'EDSC ont organisé conjointement l'activité « Vers l'amélioration de la mesure du rendement – activité de la série Pleins feux sur l'innovation » dans le nouveau Lab d'innovation d'EDSC. Cette activité, qui fut une réussite, a mis en valeur le travail innovateur qu'effectue le PNHA pour assurer le suivi de son rendement en ce qui concerne l'atteinte des résultats souhaités. Les participants ont fait part de leurs expériences, de leurs pratiques exemplaires et de leurs idées sur la manière de mesurer efficacement le rendement et ils ont offert aux dirigeants des renseignements utiles sur le rendement pour prendre des décisions. Un sommaire des principaux éléments a été distribué au sein du groupe EvalConnex sur GCconnex.

## **Regard sur l'organisation : mesurer le rendement de la Direction de l'évaluation**

Même si les services internes tels que l'évaluation ne sont pas tenus de disposer d'une stratégie de mesure du rendement, la Direction a choisi de concevoir un cadre pour sa fonction d'évaluation à l'automne 2015. Cet exercice avait pour but de mesurer l'exécution des activités d'évaluation et de les améliorer ainsi que d'assurer l'évaluation neutre de sa fonction d'évaluation, d'éclairer les décisions visant à faire progresser la fonction et de mieux communiquer la vision de la Direction en tant que fournisseur de résultats qui appuient la prise de décisions. En plus de s'harmoniser aux priorités gouvernementales et ministrielles, les données recueillies au moyen de la mesure interne de la Direction de l'évaluation appuieront l'obligation stipulée dans la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor, selon laquelle l'administrateur en chef doit effectuer une évaluation neutre de la fonction tous les cinq ans. La prochaine évaluation aura lieu en 2018.

La stratégie se fonde sur un sondage auprès de la clientèle mené à la suite d'évaluations, qui permet de recueillir, auprès des responsables de programmes ayant récemment fait l'objet d'une évaluation, de la rétroaction au sujet de l'utilité et de l'opportunité des produits et services de la Direction. Pour recueillir des données sur d'autres indicateurs, les évaluateurs saisissent des renseignements quantitatifs et qualitatifs dans une nouvelle composante de données sur le rendement dans la base de données pour la planification et la production de rapports sur les projets d'évaluation.

Les données recueillies en 2015-2016 et 2016-2017 aideront la Direction à établir des niveaux de référence et à déterminer les indicateurs les plus utiles et fiables.

Le cadre de mesure du rendement de la Direction de l'évaluation porte sur quatre actions de base visant à améliorer la fonction d'évaluation : **collaborer, innover, rationaliser et établir des stratégies**.

### **1. Collaborer**

En tant que service interne, la Direction de l'évaluation ne peut pas mener à bien ses projets sans mobiliser des partenaires et des intervenants au sein d'EDSC. En 2015-2016, la Direction a renforcé ses relations au moyen des méthodes suivantes :

- **Transmettre les connaissances** et les pratiques prometteuses à grande échelle aux intervenants externes au moyen de la participation à des conférences (p. ex. exposés à la conférence de 2015 de la Société canadienne d'évaluation) et de la mise en commun d'études techniques avec les provinces et les territoires.
- **Soliciter l'apport** des clients au moyen de sondages (p. ex. sondage sur les travaux du Groupe de travail sur l'examen des banques de données ou les sondages sur les services d'évaluation offerts aux clients) en vue d'améliorer le rendement de la Direction. Celle-ci sollicite aussi la rétroaction de la communauté de l'évaluation par l'entremise des réseaux professionnels, de groupes de travail et du groupe EvalConnex, pour obtenir des commentaires sur des projets innovateurs (p. ex. le projet pilote sur les médias sociaux ou la stratégie de mesure du rendement de la Direction de l'évaluation) en plus de participer à des discussions et de partager ses pratiques exemplaires.
- **Utiliser des technologies informatiques** telles que SharePoint et la base de données pour la planification et la production de rapports sur les projets d'évaluation afin de faciliter la mobilisation et la diffusion de l'information dans l'ensemble du Ministère.

### **2. Innover**

Pour accroître son efficacité et son efficience, la Direction de l'évaluation remet continuellement en question les façons de faire traditionnelles. La vision d'Objectif 2020 tient compte des attentes à l'égard d'un milieu de travail moderne qui utilise intelligemment les nouvelles technologies pour améliorer le réseautage, l'accès aux données et le service à la clientèle. Voici quelques innovations récentes :

- **Élaborer une méthodologie d'analytique du Web** pour évaluer l'information sur l'apprentissage et le marché du travail. Cette étude, présentée plus tôt comme un exemple de produit de soutien, examine comment utiliser les caractéristiques d'analytique de Google pour tracer un portrait des usagers du site et aborder les questions de pertinence et de rendement. Dans le cadre de cette étude, la Direction de l'évaluation se pose comme pionnière du recours à des technologies innovatrices en faisant l'essai de l'analytique du Web comme outil pour améliorer les programmes d'EDSC.

**La Direction de l'évaluation a présenté trois documents au Symposium international sur la méthodologie de 2016 organisé par Statistique Canada :**

- Utilisation des données administratives pour mieux éclairer l'élaboration des politiques tout en réduisant les coûts.
- Estimation de l'incidence des mesures actives d'aide à l'emploi au moyen de données administratives et de méthodes d'appariement
- Estimation des effets du moment de la participation aux Services d'aide à l'emploi au moyen de données administratives riches.

- **Fournir aux responsables des programmes des analyses complètes de la qualité des données administratives.** Cela éclaire les activités de collecte des données, améliore la qualité des évaluations et accroît les renseignements organisationnels (p. ex. les données du programme Nouveaux Horizons pour les aînés, du Fonds pour l'emploi des Premières Nations et de l'étude nationale sur les travailleurs de longue date) sans qu'il soit nécessaire de dépendre d'enquêtes coûteuses.
- **Faire preuve de leadership au sein de la communauté de l'évaluation** au moyen d'un projet pilote visant à élaborer des indicateurs communs pour évaluer les résultats et les impacts sociaux. La Direction de l'évaluation collabore avec la Direction générale de la sécurité du revenu et du développement social et la Direction générale des compétences et de l'emploi pour ce projet.

### **3. Rationaliser**

La fonction d'évaluation est elle-même soumise à des examens périodiques dans le cadre de l'évaluation du Cadre de responsabilisation de gestion du SCT (tous les trois ans), de sondages annuels sur l'évaluation de la capacité, d'examens périodiques du Bureau du vérificateur général et d'une évaluation indépendante au moins une fois tous les cinq ans. Ces dernières années, ces examens ont montré qu'EDSC disposait d'une solide fonction d'évaluation. Toutefois, la Direction cherche continuellement des façons plus efficaces et efficientes de faire les choses et d'aider EDSC à devenir une organisation à haut rendement. Voici des exemples d'initiatives de rationalisation :

#### **Regrouper ou séparer les évaluations lorsque cela est sensé**

- Les subventions aux apprentis et le Programme pour l'apprentissage et les métiers spécialisés (Sceau rouge) sont évalués ensemble dans un même projet.
- La Sécurité de la vieillesse est évaluée en deux phases pour garantir que toutes les exigences de la Politique sur l'évaluation soient respectées à temps tout en permettant de mener un examen plus minutieux de ce complexe programme.

- **Effectuer une plus grande part du travail à l'interne** conformément à la priorité du gouvernement fédéral de réduire les dépenses pour des experts-conseils externes. Produire davantage d'évaluations à l'interne et de rapports sur les leçons tirées réduit la nécessité de produire des études coûteuses, ce qui mène à des économies de coûts et à l'amélioration des délais d'exécution.
- **Calibrer les évaluations pour améliorer les délais et la rentabilité de même que l'utilité** des constatations des évaluations. La Direction essaiera de regrouper dans une même évaluation les programmes qui se recoupent. De plus, elle déterminera une stratégie d'évaluation unique pour les programmes connexes, comme elle l'a fait en 2015-2016 pour le Programme de santé et sécurité au travail, le Programme des normes du travail et les Subventions en santé et sécurité au travail.
- **Prendre des décisions fondées sur des données probantes** en déterminant dans quelle mesure la Direction atteint ses objectifs. Pour ce faire, la Direction de l'évaluation créera une base de données de surveillance pour recueillir des données probantes concrètes sur son rendement.

### **4. Établir des stratégies**

Envisager le contexte de la planification dans son ensemble permet à la Direction de l'évaluation de concevoir des évaluations et des stratégies de soutien complètes et durables, comprenant les aspects suivants :

- **Intégrer** le plan d'évaluation ministériel dans le cycle annuel de planification du Ministère afin d'harmoniser plus étroitement les activités d'évaluation d'EDSC avec l'approche proposée en matière de planification organisationnelle et de rendement. Cette nouvelle approche fait en sorte que les secteurs des programmes aient accès aux données requises pour la planification du prochain exercice.
- **Accroître la capacité** du Ministère à l'égard de l'évaluation **et faire comprendre** cette fonction dans l'ensemble du Ministère en tenant des discussions avec les responsables des programmes au sujet des projets d'évaluation et de l'utilisation de l'évaluation comme outil pour la prise de décisions de même qu'en améliorant l'utilité des produits d'évaluation pour les gestionnaires de programmes. En 2015-2016, des employés de la Direction ont présenté un exposé au comité de direction du Programme du travail au sujet des plans d'évaluation et de la détermination de la faisabilité des évaluations du Programme du Travail.
- **Faire preuve d'une plus grande vivacité** en mettant des rapports techniques, de courts rapports d'évaluation et des études à la disposition des divers intervenants du Ministère (p. ex. au sujet de la Stratégie emploi jeunesse ou de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés). Des données en temps réel sont fournies pour permettre aux responsables des programmes et aux cadres supérieurs de mieux réagir aux nouveaux enjeux stratégiques.
- **Combler les lacunes en matière de connaissances**, lorsque les données sur le rendement ne sont pas disponibles pour les évaluations, en utilisant diverses méthodes. À titre d'exemple, en 2015-2016, la Direction a donné des conseils relatifs aux stratégies de mesure du rendement pour plus de 35 programmes et initiatives. La Direction aide également les responsables de l'initiative du Cadre intégré d'EDSC en matière de santé mentale à élaborer une stratégie de mesure du rendement.
- **Donner suite aux réponses de la direction aux évaluations** dans les rapports annuels au Comité ministériel d'évaluation. La Direction effectue un suivi de la mise en œuvre des mesures indiquées dans les réponses de la direction aux recommandations découlant de l'évaluation. Ces exercices permettent de renforcer la mise en œuvre, de régler les questions en suspens, d'évaluer la progression et d'améliorer la responsabilisation des secteurs de programme. De plus, les renseignements recueillis servent de renseignements organisationnels lors de la planification du travail d'évaluation à venir.

#### **Faire progresser la fonction d'évaluation en 2016-2017**

La Direction de l'évaluation cherche à renforcer son influence sur l'élaboration des politiques, des programmes et de la prestation des services, ainsi qu'à accroître l'utilisation stratégique des données d'évaluation au cours du processus décisionnel.

#### **Accroître l'efficience et l'efficacité**

En 2016-2017, la Direction donnera suite aux priorités du gouvernement du Canada et d'EDSC et aidera ce dernier à remplir son mandat et à concrétiser sa vision en plus de continuer à progresser vers l'atteinte des objectifs de l'initiative Objectif 2020. Elle continuera de donner suite aux priorités qu'elle s'est données (collaborer, innover, rationaliser et établir des stratégies) en insistant particulièrement sur les aspects suivants au cours de la prochaine année :

- **La diffusion du savoir** sera l'une des priorités de la Direction de l'évaluation au cours des prochaines années afin de communiquer aux intervenants la valeur et l'utilité des évaluations. La Direction prévoit participer à davantage de conférences et de symposiums et publier

certaines de ses constatations et des leçons qu'elle a apprises. Elle continuera de tenir des discussions et d'offrir des séances d'apprentissage et des ateliers (p. ex. l'atelier annuel sur les projets pilotes de partenariats sociaux) à l'intention des responsables des politiques et des programmes, des membres de la haute direction, des représentants d'autres ministères et d'universitaires.

- Elle étudiera **l'utilisation de l'infographie** pour représenter visuellement les renseignements sur les évaluations, les données ou les connaissances, dans le but de rendre le matériel plus accessible et utile pour les intervenants.
- Elle **continuera d'embaucher** des évaluateurs subalternes hautement qualifiés et d'enrichir leurs connaissances et leur expérience au moyen de formation et de participation à des conférences. La Direction continuera également de concevoir et de mettre à jour des outils pour saisir les précieuses connaissances des employés (p. ex. guides sur l'évaluation et recueils de pratiques professionnelles).
- Elle **déterminera les besoins, les lacunes et les possibilités** en examinant les façons de simplifier les outils de collecte de données en vue des évaluations prochaines de l'information sur le marché du travail, de la prestation des services et du régime d'assurance-emploi.

### Contribuer à la mesure du rendement au-delà des programmes

Dans le cadre de ses engagements à l'égard de la mesure du rendement, de même que d'appuyer un gouvernement ouvert et relié par les technologies, et de fournir des conseils sur la mesure du rendement, la Direction de l'évaluation a fourni de la rétroaction en rapport avec **l'audit des Services de vérification interne sur la mesure du rendement**, qui doit débuter en 2016-2017. Puisqu'au nombre des priorités du gouvernement du Canada figurent la mesure du rendement et les politiques fondées sur des données probantes, ce projet tombe à point pour fournir au Ministère des renseignements sur la pratique et la culture de la mesure du rendement à EDSC. Il servira également de point de départ pour apporter des améliorations dans l'ensemble du Ministère. En outre, la Direction de l'évaluation appuie la mise en place d'un centre d'expertise sur la mesure du rendement à EDSC.

#### Grands programmes législatifs au sein du Ministère :

- Assurance-emploi
- Sécurité de la vieillesse
- Régime de pensions du Canada

Des représentants de la Direction de l'évaluation contribuent également aux travaux entrepris dans le cadre de projets innovateurs comme **l'initiative de deuxième prototype pour le Programme de prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada**, qui vise à utiliser les renseignements des demandeurs déjà recueillis par les assureurs tiers dans le but d'améliorer l'efficacité du traitement des demandes du PPIRPC et de rehausser la qualité des services offerts aux Canadiens. L'évaluation fournit des conseils stratégiques sur la manière de surveiller le rendement et d'évaluer les variations au chapitre de la qualité du service. Par ailleurs, la Direction fournit des services consultatifs en matière d'évaluation et de mesure du rendement au **Comité de mise en œuvre du Cadre pour la santé mentale d'EDSC**.

### Calendrier d'évaluation ministériel pour les exercices 2016-2017 à 2020-2021

Le SCT exige que deux modèles soient remplis pour surveiller les exigences en matière de portée : un plan d'évaluation quinquennal et la portée de l'évaluation des subventions et contributions (S et C) en cours, aux termes de l'article 42.1 de la LGFP.

## **Calendrier d'évaluation quinquennal (annexe A)**

Au moyen du calendrier d'évaluation quinquennal, EDSC veut s'assurer de mener des évaluations de toutes les dépenses de programmes directes et de tous les aspects administratifs des principaux programmes législatifs visés par la Politique sur l'évaluation du Conseil du Trésor de même que la directive et les normes connexes. Cependant, il existe des risques quant à l'évaluation complète des trois sous-programmes auxquels fait référence le point 1.1 (Réseau de service appuyant les ministères) du résultat stratégique « Excellence du service à l'échelle du gouvernement ». Conformément à la Politique, la Direction de l'évaluation a jusqu'au 28 mars pour évaluer les éléments 1.1.1 (Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada) et 1.1.3 (Points de service en personne) et jusqu'en mars 2019 pour évaluer l'élément 1.1.2 (Présence du gouvernement du Canada sur l'Internet).

De plus, une des difficultés de la Direction réside dans la nature incomplète de l'information sur la mesure du rendement nécessaire pour produire des rapports d'évaluation de qualité supérieure. Nous avons pris plusieurs mesures pour remédier à ce problème, comme investir davantage dans les étapes de la planification et de l'évaluation préalable, concevoir des stratégies d'évaluation et participer davantage à l'élaboration des stratégies de mesure du rendement.

Le plan compte 59 projets d'évaluation que la Direction prévoit terminer de 2016-2017 à 2020-2021, y compris des projets non visés par la Politique ni la LGFP. Bien que non visées par les exigences législatives, ces évaluations sont toutefois cruciales pour évaluer les programmes associés aux importants enjeux sociaux et économiques qui figurent dans les plans stratégiques du gouvernement du Canada. La Direction de l'évaluation investit donc des ressources et consacre des efforts pour déterminer si les Canadiens en ont pour leur argent et pour fournir aux cadres supérieurs, aux parlementaires et aux citoyens des renseignements à des fins de reddition de compte et de prise de décisions.

## **Portée de l'évaluation des programmes de subventions et de contributions en cours (annexe B)**

Par l'entremise de son calendrier d'évaluation quinquennal (2016-2017 à 2020-2021), EDSC veille à ce que tous les programmes de S et C en cours<sup>7</sup> soient évalués, ce qui englobe 17 programmes permanents et non législatifs (votés) d'EDSC. De nombreux autres programmes votés qui ne sont pas en cours seront aussi visés par l'évaluation (p. ex. Évaluation commune de la réforme de l'aide au revenu dans les réserves pour éclairer le renouvellement du Fonds pour l'emploi des Premières Nations).

---

<sup>7</sup> L'expression « programmes en cours » fait référence aux programmes qui se poursuivront ou devraient se poursuivre sur une période de plus de cinq ans. S'il est prévu qu'un programme se termine au-delà de la période de cinq ans, le Ministère doit discuter avec le Centre d'excellence en évaluation du SCT au sujet de l'exigence d'évaluer le programme. La décision demandera probablement la consultation des Services juridiques du SCT, des analystes du secteur de programmes et du groupe de la Politique sur les paiements de transfert du Bureau du contrôleur général.

## Capacité, planification des ressources et structures

La Direction de l'évaluation évalue continuellement le caractère adéquat de ses ressources humaines et financières. Des évaluations sont réalisées à l'interne et avec l'aide de consultants contractuels. Cependant, à la lumière des objectifs stratégiques, la Direction s'efforce d'accroître sa capacité interne.

### Structure organisationnelle

À l'heure actuelle, la Direction de l'évaluation compte 57 employés répartis au sein de trois divisions : Évaluation des programmes législatifs et des subventions et contributions, Évaluation des partenariats et Planification stratégique et méthodologie, et du bureau du directeur général.

**Tableau 2 : Composition des ressources humaines à la Direction de l'évaluation**

Niveau	EX03	EX01	EC07	EC06	EC05	EC04	EC02	AS06	AS05	AS03	AS01	Total
Total	1	3	8	10	9	9	10	1	1	3	2	57

\* Selon les postes pourvus au 31 mars 2016.

### Stratégie relative aux ressources humaines pour la fonction d'évaluation d'EDSC

Dans le but d'améliorer et d'enrichir les connaissances et l'expérience acquises grâce à la formation, la Direction a étayé sa stratégie de formation. Elle s'est fixé les objectifs suivants pour la formation :

- accomplir une plus grande part du travail d'évaluation à l'interne;
- accroître le nombre de postes d'agents subalternes;
- veiller à ce que le travail soit accompli et géré avec efficacité et efficience;
- maintenir en poste les employés talentueux;
- appuyer la mobilisation des employés et protéger leur santé mentale pour s'assurer de disposer d'une main-d'œuvre en santé et productive.

Conformément à ces objectifs, la Direction encourage ses employés à participer à des conférences et à des activités d'associations pertinentes. Elle planifie et coordonne également des activités internes, comme des ateliers, des réunions du personnel et des séances d'apprentissage et de formation sur les nouvelles théories, méthodes et technologies en matière d'évaluation.

La Direction de l'évaluation a élaboré et tient à jour des outils pour

**La formation ciblée suivante a été offerte aux évaluateurs en 2015-2016 :**

- Ateliers d'encadrement et de mentorat.
- Série de séances d'apprentissage mensuelles sur l'évaluation abordant divers sujets (p. ex. les médias sociaux comme source de données potentielles dans le cadre des évaluations; la gestion des données).
- Formation sur la base de données de planification et de production de rapports sur les projets d'évaluation pour recueillir des données sur la planification et le rendement.

consigner les précieuses connaissances opérationnelles des employés, ce qui comprend le *Guide des pratiques professionnelles et d'évaluation*. Ce guide est devenu un outil courant pour tous les employés, tant nouveaux qu'expérimentés, et constitue une importante ressource permettant d'aider les employés dans le cadre de l'exécution de leurs tâches.

#### **Ressources financières consacrées à la fonction d'évaluation d'EDSC**

Le plan d'évaluation ministériel se fonde sur un budget initial de 6,48 millions de dollars (à confirmer), résumé ci-après. La Direction maintient ses engagements de chercher des moyens rentables de mener les évaluations et de réduire les dépenses pour des services professionnels lorsque cela est rentable, tout en élargissant la portée et en améliorant la nature stratégique de l'évaluation.

**Tableau 3 : Sommaire des dépenses relatives aux évaluations et nombre d'équivalents de temps plein**

	Dépenses réelles						Dépenses prévues
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016*	
Salaires	5,65 M\$	5,16 M\$	5,17 M\$	4,72 M\$	5,51 M\$	5,23 M\$	5,52 M\$
Fonctionnement et entretien	3,47 M\$	4,06 M\$	2,87 M\$	2, 55 M\$	2, 01 M\$	1, 02 M\$	965 k\$
<b>Total</b>	<b>9,12 M\$</b>	<b>9,22 M\$</b>	<b>8,04 M\$</b>	<b>7,27 M\$</b>	<b>7,52 M\$</b>	<b>6, 25 M\$</b>	<b>6, 48 M\$</b>
<b>ETP</b>	68	64	61	56	62	57	À déterminer

Notes :

- Les dépenses salariales réelles comprennent tous les employés, à l'exception des étudiants; les dépenses prévues tiennent compte des mesures de dotation prévues pour 2016-17.
- Les dépenses de fonctionnement et d'entretien comprennent la formation, les déplacements, l'impression, les étudiants, les services publics, le matériel et les fournitures, les services spéciaux, la construction ou l'acquisition de machinerie et d'équipement, les autres services professionnels et les services aux locataires.

Choisir l'organisation	Emploi et Développement social Canada
Indiquer l'AAP utilisée :	2015-2016
Source des dépenses :	
Indiquer les dépenses organisationnelles totales (\$) (c.-à.-d. budget total, budgets principaux des dépenses, dépenses totales liées aux comptes publics, etc.)	61 637 881 808 \$ <sup>10</sup>

## Annexe A

Veuillez noter que des précisions supplémentaires sur les renseignements requis dans le tableau figurent dans les notes à la fin du tableau.

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identifi-cateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comportant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
1415.12	2.1.1	Évaluation de l'automatisation et de la modernisation de l'assurance-emploi	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale	Non	11/2011	05/2011	04/2016			
1415.13	2.1.1	Évaluation de l'assurance-emploi – Prestations spéciales pour les travailleurs autonomes	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale	Non	S. O.	01/2011	04/2015			Le soutien pour les parents d'enfants assassinés ou disparus (PEAD) a été retiré de cette évaluation. Il fait maintenant partie du projet 1617.18.
1415.15	2.1.1	Évaluation du projet pilote n° 15 visant la prolongation de la période de prestations et de l'Initiative visant la prolongation des prestations régulières d'assurance-	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale	Non	S. O.	11/2010	07/2015			

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
		emploi									
1516.6	2.2.1	Évaluation sommative des améliorations au PCPE découlant du budget de 2008	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		06/2014	04/2011	04/2016		1 494 528 309 \$	
1617.15	2.1.5	Évaluation sommative du fonds d'intégration pour les personnes handicapées – première étape	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		11/2014	12/2015	02/2017	45 026 000 \$	49 166 380 \$	
1516.10	2.1.7	Évaluation sommative de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		05/2014	10/2014	07/2016	25 253 716 \$	26 194 078 \$	
1516.11	4.1.2	Évaluation sommative du Régime de pensions du Canada (RPC) – Pensions de retraite et prestations de survivant	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		1995	06/2013	05/2016			Cette évaluation constitue une priorité ministérielle.
1516.13	2.1.10	Renforcement de l'appui des Autochtones envers l'initiative de projets énergétiques sur la côte Ouest – examen du Fonds	Dépenses de programmes directes	Horizontale Participant		02/2015	06/2015	03/2017		4 346 686 \$	Rapport technique uniquement, sans approbation du SM.

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
		pour les compétences et les partenariats									
1516.7	2.1.12	Évaluation de l'information sur l'apprentissage et le marché du travail (IAMT) telle que diffusée par EDSC selon une approche consolidée basée sur Internet	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		2005	02/2015	03/2017			L'AE assure le financement de ce programme.
1617.1	2.1.8	Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) - Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C			05/2013	05/2016	03/2017	12 000 000 \$	13 257 366 \$	
1617.11	2.1.1	Jumeler les Canadiens et les Canadiennes aux emplois disponibles (JCCED) - Évaluation	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		S. O.	01/2013	03/2017			Cette évaluation est requise d'ici à 2016-2017 conformément à la présentation au CT. Elle couvre à la fois les aspects stratégique et administratif.
1617.16	2.1.1	Études complémentaires de contrôle et d'évaluation de l'Assurance-emploi	Dépenses non assujetties à la Politique	Horizontale Responsable		S. O.	04/2016	03/2017			

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
1617.17	3.1.4	Programme des affaires du travail liées au commerce international et Santé et sécurité au travail (S et C) - Évaluation	Programmes permanents de S et C	Non horizontale		S. O.	09/2016	03/2017	1 703 000 \$		Toutes les dépenses de programmes directes (DPD) pour le TCL figurent sous le projet 1617.6. Elles comprennent la valeur totale des S et C pour le Programme de financement du travail. La valeur des S et C pour la SST figure sous le projet 1617.17.
1617.18	4.2.6	Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus (PEAD) - Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		S. O.	03/2016	03/2017	10 000 000 \$	11 130 016 \$	Auparavant regroupé dans le projet 1516.8.
1617.6	3.1.4	Affaires bilatérales et régionales du travail (ABRT) - Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		02/2011	12/2014	03/2017		5 298 852 \$	Les DPD pour l'AAP 3.1.4 sont indiquées ici.
								Total 2016-2017	93 982 716 \$	1 603 921 687 \$	
1516.5	4.1.4	Évaluation sommative du Programme canadien pour l'épargne-invalidité (PCEI)	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		10/2014	10/2015	03/2018		467 644 811 \$	
1617.12	2.1.1	Évaluation des projets pilotes modifiés sur le	Dépenses non assujetties à	Non horizontale		S. O.	2005	03/2018			

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
		travail pendant une période de prestations	la Politique								
1617.14	S. O. (2)	Passeport pour ma réussite Canada – Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		S. O.	04/2017	03/2018	9 500 000 \$	9 500 000 \$	
1617.5	3.1.4	Affaires du Travail multilatérales - Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale			11/2015	09/2017			Les DPD figurent sous le projet 1617.6.
1617.8	3.1.3. 1	Normes du travail – Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		06/2005	04/2016	03/2018		13 050 817 \$	
1718.1	2.1.14	Alphabétisation et compétences essentielles – Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		10/2012	09/2015	04/2017	18 009 000 \$	21 794 972 \$	
1718.12	2.1.2	Deuxième cycle des évaluations des EDMT	Dépenses non assujetties à la Politique	Horizontale Coresponsable		10/2012		03/2018			L'AE assure le financement de ce programme.
1718.18	2.2.1	Prêt canadien aux apprentis – Évaluation sommative	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		S. O.	12/2015	06/2017		4 272 751 \$	
1718.19	4.1.1	Évaluation de la Sécurité de la vieillesse (SV) – première étape	L'aspect administratif des dépenses législatives majeures doit être évalué	Non horizontale		05/2012	03/2015	05/2017		125 506 503 \$	
1718.3	3.1.2. 1	Santé et sécurité au travail (SST) – Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		2005	09/2016	09/2017		18 992 054 \$	

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
1718.4	3.1.2. 2	Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail – Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		2002	04/2017	03/2018		48 527 043 \$	
1718.5	3.1.3. 2	Programmes d'équité en matière d'emploi – Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		04/2013	01/2017	01/2018		1 364 553 \$	Cette évaluation comprend les perspectives de carrière : éliminer les obstacles à l'équité (Programme de financement du travail – volet 4). La valeur des S et C figure sous le projet 1617.17.
1718.8	4.2.5	Fonds pour l'accessibilité – Évaluation sommative	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		12/2012	12/2015	06/2017	13 650 000 \$	14 753 989 \$	
1819.1	2.1.13	Programme d'initiatives sectorielles – Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		S. O.	02/2017	02/2018	5 724 123 \$	6 619 610 \$	
1819.5	2.1.18	Évaluation du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – Première étape	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		04/2013	09/2016	04/2018		41 602 445 \$	
								Total 2017-2018	46 883 123 \$	773 629 548 \$	

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
1516.8	2.1.1	Évaluation des prestations de maladie de l'assurance-emploi	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		S. O.	03/2015	03/2019			Auparavant regroupées dans le projet 1617.8.
1617.13	4.2.1	Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance – évaluation sommative	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		07/2014	03/2016	03/2019	111 744 275 \$	123 455 298 \$	
1617.2	2.1.4	Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées (EMTPH) - Examen	Dépenses de programmes directes	Horizontale Responsable		S. O.	04/2014	03/2019	222 000 000 \$	222 781 007 \$	Autre programme de paiements de transfert.
1718.13	2.1.1	Évaluation des prestations de maternité et prestations parentales, y compris les prestations pour les parents d'enfants gravement malades	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		2005	03/2017	03/2019			Cette évaluation est requise par la présentation au CT et elle couvre à la fois les aspects stratégique et administratif du programme.
1718.16	4.1.1	Évaluation de la participation au Supplément de revenu garanti	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		05/2012	09/2016	09/2018			Cette évaluation constitue une priorité ministérielle.
1718.6	3.1.3. 3	Programme de protection des salariés (PPS) - Évaluation	Dépenses de programmes directes	Horizontale Responsable		03/2014	01/2017	03/2019		50 878 163 \$	
1819.10	2.1.12	Évaluation de Guichet-Emplois	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		08/2011	01/2015	03/2019		2 141 864 \$	L'AE assure le financement de ce programme.

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
1819.11	4.2.2	Évaluation sommative du Programme de partenariats pour le développement social	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		06/2014	01/2017	06/2018	20 615 000 \$	33 337 445 \$	
1819.12	2.1.15 2.1.16	Évaluation sommative des Subventions aux apprentis (SA) et des normes interprovinciales Sceau rouge (2018)	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		07/2014	01/2017	07/2018	114 552 200 \$	119 961 781 \$	
1819.13	1.2.1	Évaluation du Programme de passeport	Dépenses non assujetties à la Politique	Horizontale Participant		02/2015	03/2018	03/2019			
1819.15	4.1.1	Évaluation de la Sécurité de la vieillesse – deuxième étape	L'aspect administratif des dépenses législatives majeures doit être évalué	Non horizontale		05/2012	05/2017	12/2018			Valeur estimative du programme indiquée sous la phase 1 (1718.19).
1819.2	2.2.1	Évaluation des coûts du Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		07/2011	04/2017	03/2019			
1819.7	S. O. (1)	Subventions désignées pour l'OCDE – évaluation sommative	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		02/2014	01/2018	10/2018	100 000 \$	100 000 \$	
1819.8	3.1.1	Évaluation du programme de prévention et de règlement des	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		11/2014	04/2017	03/2019			Toutes les DPD figurent sous le projet 1920.13.

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
		conflits en milieu de travail									
1819.9	2.1.3	Accords du Fonds canadien pour l'emploi - Évaluation	Dépenses de programmes directes	Horizontale Responsable		S. O.	10/2014	03/2019	500 000 000 \$	501 680 729 \$	Autres paiements de transfert.
								<b>Total 2018-2019</b>	<b>969 011 475 \$</b>	<b>1 054 336 287 \$</b>	
1718.17	4.1.1	Évaluation des accords internationaux de sécurité sociale	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		1995	09/2017	01/2020			
1920.10	2.2.2	Programme canadien pour l'épargne-études - Évaluation	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		11/2015	04/2018	03/2020		966 539 992 \$	
1920.11	4.2.3	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) – Évaluation	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		12/2015	06/2018	11/2019	43 140 000 \$	48 298 558 \$	
1920.12	2.1.5	Évaluation sommative du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées – Deuxième étape	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		11/2014	04/2019	03/2020			Toutes les DPD et la valeur des S et C figurent dans la phase 1 du projet 1617.15.
1920.2	2.1.18	Évaluation du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) – Deuxième étape	Dépenses de programmes directes	Non horizontale		04/2013	03/2018	08/2019			Les DPD figurent dans la phase 1 du projet 1819.5.
1920.3	2.1.6	Évaluation sommative de la Stratégie emploi jeunesse (SEJ)	Dépenses de programmes directes et programmes	Horizontale Responsable		02/2015	04/2015	02/2020	236 954 000 \$	259 961 781 \$	

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
			permanents de S et C								
1920.4	2.1.17	Évaluation sommative du Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers (2019)	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		06/2015	05/2018	11/2019	21 420 000 \$	26 641 055 \$	
1920.5	4.1.3	Évaluation sommative des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada (RPC) (mesures de retour au travail)	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale		05/2011	03/2019	01/2020			
1920.6	2.1.9	Évaluation des programmes liés au marché du travail pour les Autochtones après 2016	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Non horizontale		02/2015	04/2016	02/2020	249 643 000 \$	264 137 722 \$	
								Total 2019-2020	551 157 000 \$	1 565 579 108 \$	
	2.1.1	Modernisation de l'assurance-emploi – Évaluation	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale			À déterminer	03/2021			Cette évaluation constitue une priorité ministérielle.
1920.13	3.1.1	Évaluation de l'information sur les milieux de travail et des activités de recherche du Programme du travail	Dépenses de programmes directes	Non horizontale	Non	11/2015	À déterminer	11/2020		14 945 026 \$	

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
								Total 2020-2021	0 \$	14 945 026 \$	
	4.1.2	Amélioration des services du RPC (Vision 2020) – Évaluation	Dépenses non assujetties à la Politique	Non horizontale			01/2019	03/2022			Cette évaluation constitue une priorité ministérielle.
	4.1.1	Amélioration des services de la SV et du SRG – Évaluation	Aspect administratif des dépenses législatives majeures	Non horizontale		05/2012	À déterminer	03/2022			
	2.1.11	Évaluation commune de la réforme de l'aide au revenu dans les réserves	Dépenses de programmes directes et programmes permanents de S et C	Horizontale Coresponsable		03/2016	À déterminer	11/2020	31 409 566 \$	32 701 026 \$	Bien que le FEPN soit un programme de S et C, pour l'instant, il est approuvé uniquement comme programme quadriennal.
							Total 2021-2022	31 409 566 \$	32 701 026 \$		
		Total 1 : Total de la période quinquennale									1 692 443 880 \$ 5 045 112 682 \$
		<b>Services internes et autres législatifs (fonctionnement)</b>									
		5.1 Dépenses de fonctionnement des services internes et 1.2 Prestation de services aux autres programmes du GC et dépenses nettes du RPC/PPIRPC									
		Régime d'avantages sociaux des employés									
		Salaire et allocation pour les dépenses liées aux déplacements, rentes et CSI du ministre									
							Total 2	0 \$	441 697 625 \$		
							Total 1+2	0 \$	5 486 810 307 \$		
<b>Dépenses non assujetties à la Politique sur l'évaluation<sup>9</sup></b>											
		Prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE)									
		Pension de la Sécurité de la vieillesse (SV)									
		Supplément de revenu garanti (SRG)									
		Allocations									
		Total 3 : Dépenses totales non visées par la Politique sur l'évaluation								0 \$	56 104 383 937 \$
		Grand total = Total 1 + Total 2 + Total 3								1 692 443 880 \$	61 591 194 244 \$
		% total des dépenses incluses									
		99,92 %									

Calendrier d'évaluation quinquennal											
Identificateur <sup>1</sup>	Lien à l'AAP (n°) <sup>2</sup>	Titre proposé de l'évaluation	Exigence de couverture de la Politique sur l'évaluation	Évaluation horizontale <sup>3</sup>	Comprend la recherche sur l'opinion publique <sup>4</sup>	Date d'approbation par l'AG de la dernière évaluation <sup>5</sup>	Date prévue du début de l'évaluation <sup>6</sup>	Date prévue de l'approbation par l'AG	Valeur prévue des S et C (\$) <sup>7</sup>	Valeur prévue (comprenant les S et C) <sup>8</sup>	Observations
<sup>1</sup> Un identificateur unique est assigné à chaque évaluation dans le Calendrier d'évaluation quinquennal. Cet identificateur unique facilitera la surveillance des évaluations, puisqu'il arrive que le titre des évaluations change de nom entre la phase de planification et la phase d'approbation finale.											
<sup>2</sup> Indique à quel programme de l'architecture d'alignement des programmes (AAP) ministérielle se rapporte le rapport d'évaluation. Faites référence à l'AAP de votre organisation et identifiez le programme pertinent au plus bas niveau de l'AAP. Assurez-vous que tous les éléments de l'AAP se retrouvent dans le Calendrier d'évaluation quinquennal. Séparez les éléments énumérés par des virgules.											
<sup>3</sup> Une évaluation horizontale est une évaluation qui est effectuée avec d'autres ministères ou organismes. Le terme « responsable » indique que l'organisation est le ministère ou l'organisme qui fournit des directives et détient par délégation le pouvoir décisionnel requis aux fins d'une évaluation horizontale. Le terme « participant » désigne tout ministère ou organisme autre que l'organisation responsable qui prend part à l'évaluation horizontale.											
<sup>4</sup> Il est indiqué « oui » si des enquêtes, des groupes de discussion, des entrevues, etc., sont prévus avec des groupes cibles qui NE sont PAS des intervenants connus avec qui le programme a eu des contacts directs auparavant.											
<sup>5</sup> Il est indiqué « S. O. » si cela ne s'applique pas. Par exemple, si le programme n'a encore fait l'objet d'aucune évaluation.											
<sup>6</sup> La date prévue du début de l'évaluation est la date à laquelle l'organisation considère qu'une évaluation a commencé (p. ex., la date de signature du mandat, la date à laquelle l'étape de planification de l'évaluation commence, etc.).											
<sup>7</sup> La valeur prévue des S et C, si cela s'applique, est la valeur estimée (S) des dépenses liées aux subventions et contributions incluses dans l'évaluation.											
<sup>8</sup> La valeur prévue désigne les dépenses incluses dans l'évaluation et elles devraient toujours être égales ou supérieures aux dépenses des S et C, puisque cette valeur inclut les S et C proprement dites et les dépenses de fonctionnement ou dépenses d'immobilisations. Autrement dit, la valeur prévue inclut toutes les subventions et contributions prévues au budget à verser aux bénéficiaires, plus les dépenses de fonctionnement et d'immobilisations prévue au budget.											
<sup>9</sup> Les dépenses qui ne sont pas assujetties de la Politique sur l'évaluation (p. ex. principales dépenses législatives en vertu de l'article 6.1.8 de la Politique sur l'évaluation).											
<sup>10</sup> The 2016-17 Main Estimates figure for Employment and Social Development Canada was published with the inclusion of the National Child Benefit (NCB), which has now been removed from the Evaluation schedule because of changes to the program. The new total without the Estimated Program Value for the NCB (\$156,391) is \$61,637,725,417.											

Organisation Entrez la valeur totale (\$) des subventions et contributions votées en vous basant sur le Budget principal des dépenses correspondant à l'EF 1	Emploi et Développement social Canada  1 692 443 880 \$
---	---

## Annexe B

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones	Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation de ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien.	249 643 000 \$	264 137 722 \$	04/2010	Permanent	02/2020	02/2015	Évaluation de la SFCEA, y compris le FCP	
Fonds d'intégration pour les personnes handicapées		45 026 000 \$	49 166 380 \$	04/1997	Permanent	02/2017	11/2014	Évaluation sommative du Fonds d'intégration pour les personnes handicapées	
Stratégie emploi jeunesse		236 954 000	259 961 781 \$	04/2003	Permanent	02/2020	02/2015	Évaluation sommative de la Stratégie emploi jeunesse	
Fonds pour les compétences et les partenariats		0 \$	4 346 686 \$	06/2013	03/2016	03/2017	02/2015	Évaluation de la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux	

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
								Autochtones (SFCEA) et du Fonds pour les compétences et les partenariats	
Alphabétisation et compétences essentielles	Subventions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes.	14 800 000 \$	21 794 972 \$	04/2006	Permanent	04/2017	10/2012	Programme d'apprentissage, d'alphabétisation et d'acquisition des compétences essentielles pour les adultes – Évaluation sommative	
	Contributions à des organismes sans but lucratif, à but lucratif, et autochtones, et aux gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'alphabétisation et l'acquisition de compétences essentielles pour les adultes.	3 209 000 \$	0 \$						
Subvention aux apprentis	Subvention incitative aux apprentis	114 552 200 \$	119 558 700 \$		Permanent	07/2018	07/2014	Évaluation sommative de la Subvention incitative aux apprentis et le	

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
								programme du Sceau rouge – première étape	
Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	Contributions à des organisations afin d'appuyer le développement des ressources humaines, la croissance économique, la création d'emplois et le maintien en poste dans les communautés de la langue officielle en situation minoritaire.	12 000 000 \$	13 257 366 \$	04/2005	Permanent	03/2017	05/2013	Évaluation sommative des CLOSM	
Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers	Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, conseils de bande ou de tribu, signataires d'entente sur le développement des ressources humaines autochtones, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, entreprises et organisations du secteur privé, consortiums, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, associations spéciales, établissements de santé	21 420 000 \$	26 641 055 \$	04/2004	Permanent	11/2019	06/2015	Évaluation sommative conjointe du Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers et de l'initiative de mobilité interprovinciale de la main-d'œuvre	
Programme d'appui aux initiatives sectorielles		5 724 123 \$	6 619 610 \$	04/2013	Permanent	02/2018	S. O.	S. O.	

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
	publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps, conseils sectoriels, conseils intersectoriels afin d'accroître la compétitivité et la productivité des milieux de travail canadiens en favorisant l'investissement dans les compétences de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences.								
Initiative ciblée pour les travailleurs âgés	Contributions pour aider les travailleurs âgés sans emploi dans les collectivités ayant un taux de chômage élevé ou affectées par des compressions de personnel.	25 253 716 \$	26 194 078 \$	10/2006	03/2017	06/2016	05/2014	Évaluation sommative de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés	
Fonds pour l'accessibilité	Fonds pour l'accessibilité – subvention pour projets de petite envergure	13 650 000 \$	14 753 989 \$	03/2007	Permanent	06/2017	12/2012	Fonds pour l'accessibilité (FA) – Évaluation sommative	

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé et d'enseignement publics, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur l'itinérance afin d'aider les collectivités à mieux comprendre l'itinérance et à s'y attaquer efficacement.	250 000 \$	123 455 298 \$	12/2006	03/2019	03/2019	07/2014	Évaluation sommative de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI)	
	Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé et d'enseignement publics, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et	111 494 275 \$							

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
	instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir l'itinérance au Canada et pour mener des recherches sur l'itinérance afin d'aider les collectivités à mieux comprendre l'itinérance et à s'y attaquer efficacement.								
Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	41 340 000 \$	48 298 558 \$	10/2004	11/2019	12/2015	Évaluation du programme Nouveaux Horizons pour les aînés		
	Prestations pour aider les organismes sans but lucratif à élaborer des activités éducatives et de sensibilisation à l'échelle nationale, provinciale, territoriale ou régionale afin de réduire l'incidence des mauvais traitements envers les aînés.	1 800 000 \$							
Programme de partenariats pour le développement social	Subventions à des organismes à but non lucratif pour les activités admissibles au soutien dans le cadre du Programme de partenariats pour le développement social.	14 775 000 \$	33 337 445 \$	04/1998		06/2018	06/2014	Évaluation sommative du Programme de partenariats pour le développement social	

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*

Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
	Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou des affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne.	5 840 000 \$							
Subventions nominatives de l'OCDE	Subventions désignées pour l'Organisation de coopération et de développement économiques	100 000 \$	100 000 \$	06/1905	Permanent	10/2018	02/2014	Évaluation des subventions désignées à l'OCDE	
Programme de financement du travail	Programme de financement du travail	1 703 000 \$	5 298 852 \$	04/2012	Permanent	03/2017	S. O.	S. O.	Les volets du PFT seront évalués au moyen de différentes évaluations. Le volet 3 sera évalué

Aperçu de la couverture d'évaluation pour l'ensemble des programmes de subventions et contributions en cours, tel qu'exigé par l'article 42.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>									
Titre du programme de S et C en cours <sup>1</sup>	Titre des S et C votées correspondantes figurant dans le Budget principal des dépenses <sup>2</sup>	Valeur prévue des S et C votées <sup>3</sup> (\$)	Valeur prévue du programme <sup>4</sup> (\$)	Date de début du programme (M/A) <sup>5</sup>	Date de fin du programme (M/A ou permanent) <sup>6</sup>	Date prévue de la prochaine évaluation (date prévue d'approbation de l'AG)	Date de la dernière évaluation (date d'approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
									en premier.
Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus (PEAD)	Soutien du revenu du gouvernement fédéral à l'intention des parents d'enfants assassinés ou disparus	10 000 000 \$	11 130 016 \$	01/2013	Permanent	03/2017	S. O.	S. O.	
<b>Sous-total</b>		<b>929 534 314 \$</b>	<b>1 028 052 508 \$</b>						
% de la valeur monétaire des subventions et contributions votées figurant dans le Budget principal des dépenses qui ont été incluses		55 %							
		100 %	<i>La valeur doit correspondre à 100 %.</i>						
Paiements de transfert non visés par l'article 42.1 de la LGFP <sup>7</sup>	Raison pour laquelle ils ne sont pas visés par l'article 42.1 de la LGFP	Valeur prévue du paiement de transfert	Valeur prévue du programme	Date de début du programme	Date de fin du programme	Date de la prochaine évaluation prévue (approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations	
Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées	Oui	222 000 000 \$	222 781 007 \$	04/2014	03/2019		S. O.		
Ententes relatives au Fonds canadien pour l'emploi	Paiements aux provinces et territoires pour fournir des programmes et services liés à l'emploi en vertu du Fonds canadien pour l'emploi et des ententes sur le marché du travail.	500 000 000 \$	501 680 729 \$	04/2014	03/2019	03/2020	S. O.		

Paiements de transfert non visés par l'article 42.1 de la LGFP <sup>7</sup>	Raison pour laquelle ils ne sont pas visés par l'article 42.1 de la LGFP	Valeur prévue du paiement de transfert	Valeur prévue du programme	Date de début du programme	Date de fin du programme	Date de la prochaine évaluation prévue (approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
Fonds pour l'emploi des Premières Nations	Oui	31 409 566 \$	32 701 026 \$	03/2013	11/2015	03/2017	S. O.	Les DPD et la valeur des S et C figurent sous 1617.4.
Passeport pour ma réussite Canada	Oui	9 500 000 \$	9 500 000 \$	04/2014	03/2018	03/2018	S. O.	
Bourses canadiennes aux fins d'études destinées aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	Oui	763 845 037 \$	1 494 528 309 \$					
Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	Oui	705 088 437 \$						
Paiements d'intérêts aux institutions et autres paiements aux institutions de crédit et d'obligations en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	Oui	6 892 073 \$						
L'octroi de fonds pour paiements d'intérêts aux établissements de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	Oui	759 \$						
L'octroi de fonds pour paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	Oui	-4 080 004 \$						
Prêt canadien aux apprentis	Oui	2 028 644 \$	4 272 751 \$					
Paiements de Bons d'études canadiens aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'appuyer l'accès	Oui	133 000 000 \$	966 539 992 \$					

Paiements de transfert non visés par l'article 42.1 de la LGFP <sup>7</sup>	Raison pour laquelle ils ne sont pas visés par l'article 42.1 de la LGFP	Valeur prévue du paiement de transfert	Valeur prévue du programme	Date de début du programme	Date de fin du programme	Date de la prochaine évaluation prévue (approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
à l'éducation postsecondaire des enfants de familles à faible revenu								
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-études aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au nom des bénéficiaires des REEE afin d'encourager les Canadiens à épargner pour les études postsecondaires de leurs enfants	Oui	824 000 000 \$						
Marins marchands – Travail	Oui	5 000 \$	48 527 043 \$					
Paiements en vertu du Programme de protection des salariés aux personnes admissibles pour les salaires et les indemnités de vacances, les indemnités de départ et les indemnités de cessation d'emploi qui sont dus par les employeurs en faillite ou mis sous séquestre, de même que les paiements aux syndics et aux séquestres qui fourniront les renseignements nécessaires pour déterminer l'admissibilité	Oui	49 250 000 \$	50 878 163 \$					
Paiements de Subventions canadiennes pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REI) au nom des bénéficiaires du REI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes	Oui	322 900 000 \$	467 644 811 \$					

Paiements de transfert non visés par l'article 42.1 de la LGFP <sup>7</sup>	Raison pour laquelle ils ne sont pas visés par l'article 42.1 de la LGFP	Valeur prévue du paiement de transfert	Valeur prévue du programme	Date de début du programme	Date de fin du programme	Date de la prochaine évaluation prévue (approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
handicapées admissibles								
Paiements de Bons canadiens pour l'épargne-invalidité aux émetteurs de régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REEI) au nom des bénéficiaires du REEI afin d'encourager la sécurité financière à long terme des personnes handicapées admissibles	Oui	142 200 000 \$						
Prestations de la Sécurité de la vieillesse (L.R.C. (1985), ch. O-9)	Oui	37 086 489 507 \$						
Prestations du Supplément de revenu garanti (L.R.C. (1985), ch. O-9)	Oui	10 804 379 368 \$						
Allocations (L.R.C. (1985), ch. O-9)	Oui	515 877 981 \$						
Prestation universelle pour la garde d'enfants	Oui	7 697 267 462 \$						
	<b>Sous-total</b>	<b>59 812 423 449 \$</b>	<b>3 799 053 831 \$</b>					
	<b>Total</b>	<b>60 741 957 763 \$</b>	<b>4 827 106 339 \$</b>					

<sup>1</sup>Cette colonne vise à fournir une liste complète des programmes de subventions ou contributions en cours gérés par l'organisation. Il peut y avoir une correspondance parfaite entre un programme de subventions et de contributions et les subventions et contributions énumérées dans le Budget principal des dépenses. Un programme peut aussi comprendre plus d'une subvention ou contribution, ou encore il est possible qu'une subvention ou une contribution soit répartie entre de multiples programmes de subventions et de contributions. Le répertoire devrait témoigner de la manière dont les programmes de subventions et de contributions sont considérés au sein de l'organisation.

<sup>2</sup>Toutes les S et C votées figurant dans le Budget des dépenses principal pour la première année du PEM doivent être prises en compte.

<sup>3</sup>Valeur prévue (\$) des subventions ou contributions votées figurant dans le Budget principal des dépenses correspondant à la première année du calendrier. Les valeurs de la première année s'appliquent à toutes les évaluations énumérées dans le calendrier. Le total devrait être égal au total des subventions et contributions votées figurant dans le Budget principal des dépenses correspondant à la première année du PEM.

<sup>4</sup>La valeur du programme doit toujours être égale ou supérieure à la valeur des subventions et des contributions qu'il comporte, car cette valeur comprend les subventions et les contributions ainsi que toutes les dépenses de fonctionnement ou les dépenses en capital associées au programme de subventions et contributions.

<sup>5</sup>La date de début du programme est la date (mois et année) à laquelle le ministère a obtenu les autorisations politique et juridiques initiales (par opposition à un renouvellement) pour le programme (c.-à-d. présentation au CT et autorisation de dépenser approuvées).

<sup>6</sup>La date (mois et année) à laquelle le programme est censé se terminer (si le financement est de durée déterminée) ou « en cours » s'il n'y a pas de date prévue pour la fin du programme.

Paiements de transfert non visés par l'article 42.1 de la LGFP <sup>7</sup>	Raison pour laquelle ils ne sont pas visés par l'article 42.1 de la LGFP	Valeur prévue du paiement de transfert	Valeur prévue du programme	Date de début du programme	Date de fin du programme	Date de la prochaine évaluation prévue (approbation de l'AG)	Titre de la dernière évaluation	Observations
<sup>7</sup> Tout paiement de transfert qui est exclu des exigences de l'article 42.1 de la LGFP (inclut les programmes législatifs, les « autres paiements de transfert », les programmes financés pendant tout au plus cinq ans ou une situation où une directive émise par le Conseil du Trésor renfermait une disposition indiquant qu'il ne faut pas évaluer le programme).								

## Annexe C

### Alignement d'Architecture de Programme de 2016-2017 ESDC

Résultats stratégiques	1 Excellence du service à l'échelle du gouvernement		2 Une main-d'œuvre qualifiée, inclusive et capable de s'adapter, et un marché du travail efficace		3 Milieux de travail sécuritaires, équitables et productifs, où règne la coopération		4 Sécurité du revenu, accès aux possibilités et mieux-être des personnes, des familles et des collectivités		5 Services internes	
Programmes	1.1 Réseau de services à l'appui des ministères du gouvernement		1.2 Prestation de services pour d'autres programmes du gouvernement du Canada		2.1 Compétences et emploi	2.2 Apprentissage	3.1 Travail	4.1 Sécurité du revenu	4.2 Développement social	5.1 Services internes
Sous programmes	1.1.1 Services téléphoniques de renseignements généraux du gouvernement du Canada	1.2.1 Passeport	2.1.1 Assurance-emploi	2.2.1 Programme canadien de prêts et bourses aux étudiants et de prêts canadiens aux apprentis	3.1.1 Relations de travail	4.1.1 Sécurité de la vieillesse	4.2.1 Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance	5.1.1 Services de gestion et de surveillance		
Sous-sous programmes	1.1.2 Présence du gouvernement du Canada sur l'Internet	1.2.2 Programme des autres ministères	2.1.2 Ententes de développement du marché du travail	2.2.2 Programme canadien pour l'épargne études	3.1.2 Santé et sécurité au travail	4.1.2 Régime de pensions du Canada	4.2.2 Programme de partenariats pour le développement social	5.1.2 Services de communications		
	1.1.3 Points de service en personne		2.1.3 Ententes relatives au Fonds du Canada pour la création d'emplois		3.1.2.1 Santé et sécurité professionnelles	4.1.3 Prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada	4.2.2.1 Enfants et familles	5.1.3 Services juridiques		
			2.1.4 Ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées		3.1.2.2 Service fédéral d'indemnisation des accidentés du travail	4.1.4 Programme canadien pour l'épargne-invalidité	4.2.2.2 Personnes handicapées	5.1.4 Services de gestion des ressources humaines		
			2.1.5 Fonds d'intégration pour les personnes handicapées		3.1.3 Normes du travail et équité en matière d'emploi	4.1.5 Prestation nationale pour enfants	4.2.3 Programme Nouveaux horizons pour les aînés	5.1.5 Services de gestion des finances		
			2.1.6 Stratégie emploi jeunesse		3.1.3.1 Normes du travail		4.2.4 Prestation universelle pour la garde d'enfants	5.1.6 Services de gestion de l'information		
			2.1.7 Initiative ciblée pour les travailleurs âgés		3.1.3.2 Équité en milieu de travail		4.2.5 Fonds pour l'accessibilité	5.1.7 Services des technologies de l'information		
			2.1.8 Fonds d'habilitation pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire		3.1.3.3 Programme de protection des salariés		4.2.6 Programme fédéral de soutien du revenu pour les parents d'enfants assassinés ou disparus	5.1.8 Services de gestion des biens immobiliers		
			2.1.9 Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones		3.1.4 Affaires internationales du travail			5.1.9 Services de gestion du matériel		
			2.1.10 Fonds pour les compétences et les partenariats					5.1.10 Services de gestion des acquisitions		
			2.1.11 Fonds pour l'emploi des Premières Nations							
			2.1.12 Guichet emplois							
			2.1.13 Programme d'appui aux initiatives sectorielles							
			2.1.14 Alphabétisation et compétences essentielles							
			2.1.15 Métiers spécialisés et apprentissage (programme du Sceau rouge)							
			2.1.16 Subvention aux apprentis							
			2.1.17 Programme de reconnaissance des titres de compétence étrangers							
			2.1.18 Programme des travailleurs étrangers temporaires							